

Allocution de Daniel Senesael – Président de la pré-zone de Secours
Conseil de la Zone de Secours de Wallonie picarde
Tournai, le 06 janvier 2015

La réforme de la Sécurité civile est un vaste chantier, décidé suite à la catastrophe de Ghislenghien qui vise à revaloriser le statut des pompiers, tant professionnels que volontaires mais aussi et surtout à repartitionner le pays en zone de secours afin d'optimiser les conditions d'interventions des corps de pompier et ainsi améliorer la sécurité tant des citoyens que des hommes de terrain lors de leurs interventions. Afin de préparer l'entrée en vigueur effective de la zone de secours de Wallonie picarde, il était indispensable d'opérer une coordination préalable afin de rendre la transition la plus aisée possible en impliquant l'ensemble des parties prenantes, à savoir les autorités locales et le personnel opérationnel, ce que nous nous sommes évertués à faire avec une ambition et une volonté indéfectible de réussir. Comme on a tendance à dire avec un brin d'humour, « patient est le pompier car il commence en bas de l'échelle ». Tels des pompiers nous avons, échelons après échelons, chacun dans son domaine, contribué à monter cette échelle et faire de cette réforme de la Sécurité civile une réalité.

C'est donc un réel plaisir pour moi, en tant que président démissionnaire de la pré-zone, de m'adresser à vous aujourd'hui. Non pas parce qu'il s'agit d'une fin de cycle pour moi, au contraire être président de la pré-zone fut une expérience très vivifiante et enrichissante, mais bien car nous assistons à un aboutissement. L'aboutissement de 7 années de labeur consacrées à la mise en place de notre zone de secours. Vous voir ici présents pour ce tout premier Conseil de zone de l'histoire, constitue donc pour moi une fierté, celle de voir que nous avons pu mener à bien la mission qui nous était assignée. Mais ce premier Conseil de zone est également l'occasion idéale d'élaborer un bilan retraçant les principales réalisations que nous avons pu accomplir ensemble, sous ma modeste présidence.

Sans prétendre à l'exhaustivité, j'aimerais en mettre 5 principales en exergue :

Tout d'abord la mise en place effective du principe de l'Aide Adéquate la Plus Rapide tant au sein de la zone qu'entre les différentes zones avec l'analyse des besoins opérationnels pour optimiser le principe ;

Ensuite, la mise en place du bureau zonal de prévention avec l'engagement de 3 techniciens en prévention de l'incendie et une secrétaire chargés de participer aux études de prévention, l'harmonisation des règlements communaux et l'harmonisation de la tarification relative à la prévention – tarification qui peut s'étendre à la tarification de toutes les interventions – ainsi que l'acquisition de deux véhicules pour les visites de prévention. Autant d'éléments qui ont constitué une avancée essentielle dans la mise en place de la zone ;

Pensons également à la mise en place de la Commission de sélection pour le recrutement du Commandant de zone ou encore la location des bâtiments de la future zone à Marquain ;

L'optimisation de la formation des pompiers par le biais d'une harmonisation des procédures et formations spécifiques qui sont nécessaires au principe de l'Aide Adéquate la Plus Rapide ainsi que l'attribution d'une personnalité juridique à la zone afin qu'elle puisse fonctionner de manière autonome fut aussi une réalisation essentielle;

Enfin, j'aimerais mettre en exergue les efforts réalisés afin de maintenir des statuts administratif et pécuniaire des pompiers tant volontaires que professionnels et que ceux-ci ne fassent pas l'objet d'un nivellement vers le bas et les nombreuses réunions politiques et techniques avec le gouverneur de notre province.

Certes, tout ne fût pas parfait et des améliorations pourront et devront nécessairement être apportées en fonction des problèmes qui se feront jour dans la gestion quotidienne de notre nouvelle zone. Mais je suis pleinement confiant dans la capacité de votre nouveau Président, Paul-Olivier Delannois, ainsi que du chef de zone et de son adjoint, Olivier et Baudouin, d'opérer ensemble les ajustements qui s'avèreront adéquats. Mais ce long chemin a pu être possible grâce au travail effectué en harmonie constante avec les coordinateurs successifs Baudouin Vervaecke, Patrick Quain, et Olivier Lowagie, sans oublier l'aide appréciée du Commandant Mondo.

Chers collègues et amis,

A présent que le mandat que vous m'avez confié touche à son terme, il ne me reste plus qu'une dernière tâche à réaliser, à savoir adresser mes plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, m'ont épaulé et ont contribué de la façon la plus enthousiaste et professionnelle à la mise en place de la zone de secours de Wallonie picarde. A cet égard, j'aimerais particulièrement remercier chaleureusement et amicalement les coordinateurs successifs, le directeur financier ainsi qu'Alexandra Caufriez pour le travail considérable qu'ils ont réalisé, pour les nombreux défis qu'ils ont relevé avec brio ainsi que pour l'investissement exemplaire dont ils ont fait montre pour que cette nouvelle zone de secours moderne, audacieuse et orientée vers l'Humain voit le jour, avec la sécurité des pompiers et de la population comme priorité absolue pour les bourgmestres que nous sommes.

Merci pour votre attention.